

# Meagan Reid quitte le conseil

par Fay POIRIER

Évoquant une divergence d'opinions avec ses collègues, la conseillère de East Angus, Meagan Reid, a remis sa démission lors de la séance régulière de juillet dernier.

« Malgré les différences d'opinion que j'ai pu avoir avec mes collègues au sein du conseil, je vous souhaite une belle continuité et vous saurez trouver quelqu'un pour me remplacer pour la suite », explique Mme Reid. Elle n'a toutefois pas voulu préciser quelles étaient ces différences, car elle ne sou-

haite pas partir de débats sur la place publique. « Ce n'est sûrement rien d'extravagant dans le contexte d'un processus politique où on est plusieurs personnes à prendre des décisions, mais je n'étais plus confortable dans certaines décisions, donc j'ai décidé de me retirer », ajoute-t-elle. Lyne Boulanger, mairesse de East Angus, affirme avoir adoré la présence de la conseillère, ajoutant que cette dernière a apporté un vent de jeunesse avec des idées pour rejoindre les

jeunes. « On te remercie beaucoup. Tu as été une fierté », conclut-elle.

Débutant dans le milieu de la politique municipale à 18 ans, Mme Reid s'est retrouvée à être la plus jeune conseillère au Québec. Malgré son âge, elle affirme ne pas avoir eu de difficulté à faire sa place. « J'ai eu un bel accueil, j'ai des collègues qui m'ont pris sous leurs ailes au début du premier mandat. La valeur de mon opinion était reconnue, on était complémentaires », exprime-t-elle. Œuvrer dans



ARCHIVES PHOTO

**Meagan Reid a annoncé sa démission du conseil municipal de East Angus.**

le milieu politique aussi tôt dans la vie apporte son lot d'expérience. Selon elle, l'implication, à n'importe quel niveau, que ce soit communautaire ou politique, est l'un des plus beaux cadeaux qu'une personne peut s'offrir pour avoir une compréhension des enjeux. Son passage lui a également fait développer son sentiment d'appartenance. Parmi les projets auxquels elle a participé, deux la rendent particulièrement fière, soit la refonte du zonage et le retour des spectacles au

Centre culturel. Un conseil qu'elle aimerait donner aux jeunes intéressés à la politique municipale est de « donner leur opinion parce que le palier municipal, c'est le plus proche d'eux et qu'ils peuvent faire une différence. »

Même si sa décision de quitter le conseil était difficile, Mme Reid n'est pas fermée à l'idée de poursuivre la politique dans le futur. Pour l'instant, elle va se concentrer sur sa carrière de conseillère pédagogique en adaptation scolaire.

## Séances du conseil devant public

# Un retour à la normale

par Fay POIRIER

À l'exception de Cookshire-Eaton qui maintient ses séances en vidéoconférence jusqu'à l'automne, toutes les municipa-

lités du Haut-Saint-François recommencent à recevoir le public à partir du mois d'août.

Les consignes sanitaires gouvernementales devront être appliquées. Le lavage de

main à l'entrée, la distanciation sociale et le port du masque seront obligatoires. Certaines municipalités se garderont le droit de refuser les citoyens ne respectant pas

les consignes.

Les séances publiques se tiendront au même endroit pour la majorité des municipalités, sauf quatre d'entre elles se déplaceront pour être en mesure de respecter la distanciation. Les rencontres pour Chartierville,

East Angus et Westbury se feront dans leur salle communautaire respective. À Saint-Isidore-de-Clifton, les citoyens sont invités à se rendre à la Place Auckland. Pour Dudswell, les séances se tiendront au sous-sol de l'église Saint-Clément.

Les représentants municipaux ne s'inquiètent pas de la limite de 50 personnes par séance, car ils affirment que peu de citoyens se présentent habituellement. Ils s'attendent donc à avoir un public de la même taille qu'avant la COVID.

## Fermeture de l'église Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville

# Bertrand Landry met en doute les motifs

par Fay POIRIER

Bertrand Landry, président du comité de gestion de l'église de Johnville (au moment d'écrire ces lignes), prétend que, contrairement à ce qui a été dit lors de l'annonce de la fermeture de l'église, la communauté a suffisamment d'argent et est en mesure de payer les dépenses de roulement.

Selon lui, l'église n'a pas terminé l'année en déficit, mais avec un surplus de plus de 120 \$ grâce à deux activités qui se sont déroulées en décembre. Gérard Leblanc, président de la Fabrique Notre-Dame-de-l'Unité, affirme toutefois que ces activités n'étaient pas suffisantes puisqu'ils ont dû emprunter de l'argent de la contribution volontaire annuelle (CVA) de 2020 pour pouvoir payer des dépenses de base à la fin de l'exercice 2019. « Au mois de décembre, ils font leur activité et ça l'a amené un revenu. Ils ont pu finir, en terme d'opération, avec un revenu de 175 \$, mais ils avaient un déficit de la CVA. Ils n'ont pas été capables de rembourser tout ce qu'ils avaient emprunté de la CVA



ARCHIVES PHOTO

**Bertrand Landry, président du comité de gestion de l'église de Johnville, reproche à la Fabrique Notre-Dame-de-l'Unité de vouloir vendre l'église pour garder l'argent.**

de 2020 », explique-t-il. Au début de l'année, la Fabrique a rencontré le comité de gestion pour trouver une solution face à ce déficit. Selon M. Leblanc, le conseil proposait les mêmes activités que l'année précédente et d'en ajouter possiblement une autre. « On a fait un scénario financier. On a regardé ce qu'ils avaient dans le compte de banque, qu'est-ce que ça coûtait tous les mois et à quoi on pouvait s'attendre de revenus apportés par les activités. On ne se rendait pas au mois de juillet », affirme-t-il.

M. Landry reproche éga-

lement à la Fabrique de refuser de remettre à l'église des sommes qui lui sont dues. Selon lui, près de 80 000 \$ sont placés dans les comptes de Notre-Dame-de-l'Unité et devraient être utilisés pour le bien de l'église de Johnville.

Le président de la Fabrique explique qu'en 2010, il y a eu une fusion des paroisses et que les membres « ont fait une seule et même paroisse. À ce moment-là, ils ont fait un transfert de propriété et des actifs de chacune des paroisses qui ont été mis au nom de la nouvelle paroisse. Donc, tous les bâtiments, actifs, placements

et comptes de dépenses ont été transférés à la nouvelle paroisse. Financièrement, ça n'appartient plus à chacune des communautés. » Cette façon de faire fait référence au règlement de l'archidiocèse de Sherbrooke. Selon M. Leblanc, cet argent, dit patrimonial, sert à payer les réparations majeures des lieux de culte faisant partie

de la paroisse, mais pour ce faire, ces derniers doivent être en mesure de subvenir à leurs besoins, ce qui n'était pas le cas de l'église de Johnville.

Le président de la Fabrique assure que la décision n'a pas été prise à la légère. « La communauté, on veut la garder vivante », exprime-t-il.

## Transport Forestier Mario Loiselle Inc.

■ Billots 8, 10, 12 et 16 pieds

675, route 214  
WESTBURY

Rés. : 819 832-4413  
Cell. : 819 820-5268

courriel : madeleinemario@live.com



## Réparation à domicile D'APPAREILS MÉNAGERS



**Luc Jacques**

TRAVAIL GARANTI

15, route 112 • BISHOPTON

819 821-0784 • 819 884-2209



## CLUB FADOQ - COOKSHIRE-EATON

Chers Membres de la FADOQ - Cookshire-Eaton,

Nous désirons vous informer que dû à la situation qu'on connaît, vous devez payer votre renouvellement de carte de membre directement à la FADOQ - Région Estrie pour une période indéterminée.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Richard Bolduc au 819-434-5444, vice-président ou M. Raymond Beaudoin au 819-239-1730, secrétaire.

Au plaisir de se revoir très bientôt!